

ODIEUX. Une lettre signée par quatre mères

«Ce n'est pas

accuse Sarah d'avoir provoqué ses abuseurs

ma fille la coupable»

Dieiden muss, so etwas zu tun!

Deshalb finden wir es wichtig, dass jetzt auch einmal die andere Seite aufgezeigt wird. Frau Tschus muss klar gemacht werden, dass auch sie eine Aufsichtspflicht wahrnehmen sollte (muss). Wenn ein Kind mit 6 Jahren aus dem Haus geht, mit einem kurzen Röckchen und zerrissener Unterwäsche stellt sich auch hier wieder die Frage, ist es der Mutter egal wie ihr Kind das Haus verlässt, oder achtet sie nicht darauf was oder wie sich ihr Kind anzieht?

Wir alle erleben Härten, die unseren Kindern, den Kindern unserer Kinder, angetan werden. Wir alle erleben Härten, die unseren Kindern, den Kindern unserer Kinder, angetan werden.

ans la lettre signée par quatre mamans du village grison, les femmes se plaignent «de la robe courte et des sous-vêtements déchirés» que porte la fillette. DR

RHÄZÜNS (GR)

Des mamans n'ont pas hésité à envoyer une lettre à la Commission scolaire affirmant que la fillette âgée de 5 ans au moment de son viol portait des robes trop courtes et des sous-vêtements troués. De plus, elles prennent la défense du plus jeune des abuseurs

Textes: Victor Fingal
victor.fingal@edipresse.ch

«A dire vrai, je m'y attendais. Il y avait déjà des rumeurs, maintenant c'est fait: des mamans ont écrit aux autorités scolaires de Rhâzüns pour tenter de faire passer ma fille victime d'un viol à l'âge de 5 ans pour une coupable. Idem pour nous, ses parents» Marianne Tschus, 39 ans, gar-

dait hier au téléphone étonnamment son calme malgré l'odieuse campagne menée actuellement contre elle et sa fille. Dans une lettre signée par quatre mamans du village grison, en notre possession, les femmes se plaignent «de la robe courte et des sous-vêtements déchirés» que porte la fillette. «Comment voulez-vous que j'habille Sarah en été?» réplique celle qui avait rendu publics les abus sexuels et un viol commis par deux élèves d'origine kosovare, âgés alors de 10 et 13 ans, de l'école de Rhâzüns, l'été 2006.

Une dénonciation répercutée par les médias qui lui vaut aujourd'hui d'être nommée pour le Prix Courage. «La petite fille, dit aussi la missive, à l'âge de 5 ans, était souvent seule pendant plusieurs heures quelque part dans le village. Une situation qui n'a pas changé après «l'incident». Ces propos ont tout particulièrement blessé Marianne Tschus: «Je sais toujours où est ma fille. La place de jeu est distante de moins de 400 mètres de chez nous.» Mais peut-on laisser sans surveillance une fillette aussi jeune? «En

sommes-nous vraiment arrivés à ce stade en Suisse? répond la maman par une autre question. Aucune mère ne peut

déplacer dans le village comme n'importe quel enfant, écrivent les plaignantes. Il est âgé aujourd'hui de 12 ans, et les contacts



Pascal Mora

«J'attends de la part de ces mères des excuses, au minimum. Sinon, j'envisagerai d'autres solutions»

Marianne Tschus, maman de Sarah

affirmer qu'elle sait exactement où est son enfant à chaque seconde de la journée.»

■ Privé de piscine

La lettre des quatre plaignantes – ou trois, car l'une d'elles prétend déjà que sa signature a été imitée – met aussi en évidence la situation jugée malheureuse du plus jeune des abuseurs, H., âgé aujourd'hui de 12 ans. H., par exemple, ne peut fréquenter la piscine publique afin de ne pas entrer en contact avec Sarah, selon une décision de justice. «H. doit pouvoir se

sociaux avec ses amis sont très importants pour lui.» Marianne Tschus ne sait pas encore quelle suite elle va donner à cette affaire. «J'attends de la part de ces mères, dont l'une me rendait souvent visite, des excuses, au minimum. Nous devons nous rencontrer autour d'une table ronde, sinon j'envisagerai d'autres solutions pour obtenir gain de cause.» Une certitude, la famille Tschus, malgré les coups durs, n'a pas l'intention de quitter Rhäzüns. «Nous n'avons rien fait de mal. Ce n'est pas à nous de partir.» ■

«Le statut des victimes peut provoquer des réactions d'envie»

«L'attention portée aux victimes est parfois jugée enviable, et leur statut, s'il s'accompagne en plus de la notoriété médiatique, peut provoquer des réactions d'envie.» Loin de vouloir expliquer dans le détail l'attitude des mères qui ont signé une lettre accablant la petite Sarah et sa



Pierre Abensur

mère, **Philippe Jaffé**, le docteur en psychologie genevois spécialiste de la psychologie carcérale, donnait hier «des pistes»: «Avec le temps,

aussi, la tendance existe à vouloir minimiser le rôle des abuseurs, surtout s'ils sont très jeunes.» Enfin, le déballage sur la place publique d'actes pervers, d'un viol, engendre des réactions de malaise dans des communautés peu disposées à parler librement de sexualité: «Dans des villages où l'on est habitué à laver le linge sale en famille, la tendance existe de rejeter sur les victimes ce type de sentiment.» ■